



## Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français  
 Superficie : 196 710 km<sup>2</sup>  
 Population : 16,3 millions d'habitants

Densité : 82,8 habitants/km<sup>2</sup>  
 Taux de croissance démographique : 2,7 %  
 Part de la population urbaine : 47,6 %

## Économie

Classement *Doing Business* 2020 : 123<sup>e</sup>/190  
 Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2019 : 168<sup>e</sup>/189  
 Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2019) : 3,7/6  
 Indice compétitivité-prix (Ferdinand, 2018) : 56/100  
 Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur  
 Niveau de concentration des exportations (indice de Theil, 2015) : 2,9 (4,3 pour l'ASS<sup>1</sup>)  
 PIB par habitant (2019) : 1 447 dollars  
 Taux de croissance (2019) : 5,3 %  
 Inflation (2019) : 1,0 %  
 PIB (2019) : 13 815 milliards de francs CFA

### Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2015-2019)

Banque, assurance et autres services marchands	26,6
Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche	16,3
Commerce, restauration et hôtellerie	15,7

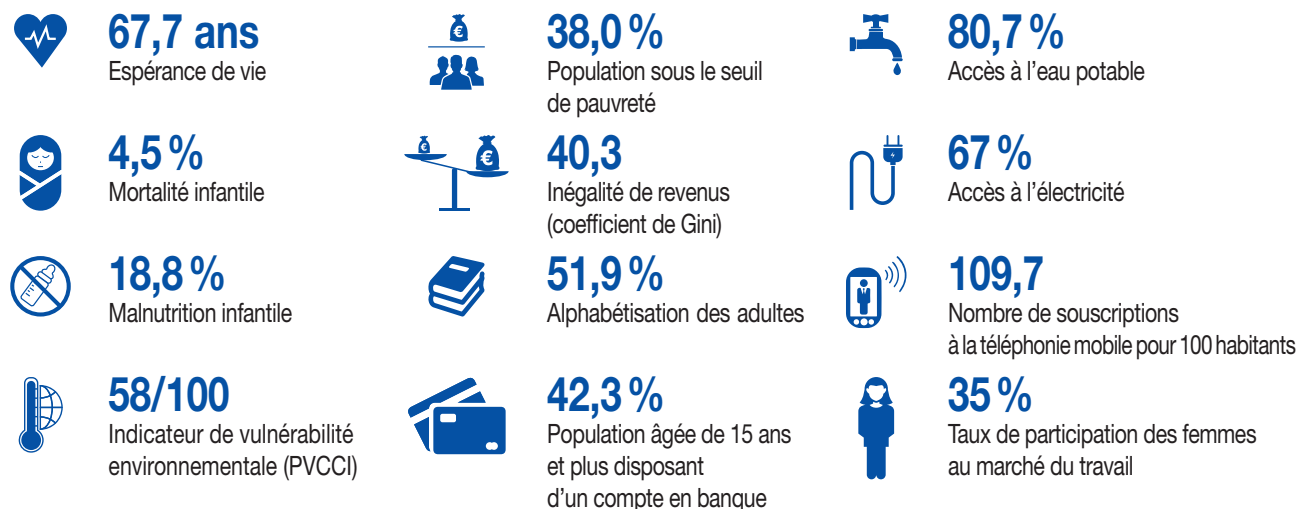
### Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2015-2019)

Produits halieutiques	15,4
Or	13,8
Produits pétroliers	12,4

<sup>1</sup> Afrique subsaharienne.

## Développement humain et infrastructures



Sources et métadonnées.

## AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

*Cette monographie a été réalisée par le [service de l'Afrique et du Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).*

*Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France 2019](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2020 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).*

*Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).*

*Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.*



## Faits saillants

- **Après une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5,3 % en 2019, le Sénégal a été durement touché par les conséquences de la pandémie de Covid-19, la croissance étant estimée à 1,1 % pour 2020.** Les mesures contracycliques de soutien mises en place par le gouvernement et la Banque centrale des États d'Afrique de l'ouest (BCEAO) ont permis de limiter ce ralentissement économique. Plus encore, la diversification de l'économie et l'importance des investissements structurels devraient permettre un rebond de la croissance en 2021 à 5,2 %, d'après le Fonds monétaire international (FMI).
- **Le Sénégal a bénéficié en 2020 de l'instrument de financement rapide (IFR) et de la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI pour un montant total de 442,1 millions de dollars.** D'importants prêts de la Banque islamique de développement et de la Banque africaine de développement (BAfD), lui ont été également accordés, pour respectivement 166 millions de dollars et 88 millions d'euros. Enfin, le moratoire sur le service des dettes dues aux créanciers bilatéraux publics, mis en œuvre par le G20 (Initiative de suspension du service de la dette – ISSD), lui a permis de reporter le paiement d'intérêts d'un montant de 139,2 millions de dollars pour la période de mai à décembre 2020.
- **Le Plan Sénégal émergent (PSE), ligne directrice du développement économique du pays, est entré dans sa seconde phase en 2019.** Celle-ci est axée notamment sur le développement du secteur privé. Néanmoins, le plan d'action prioritaire pour la période 2019-2023 a été ajusté le 29 septembre 2020 pour relancer l'économie (PAP 2A), après la crise de la Covid-19. Le renforcement du secteur privé demeure un enjeu majeur pour le développement économique du Sénégal à moyen terme.
- **Le Président sortant, Macky Sall a été réélu pour un second mandat en février 2019. Après plusieurs reports,** les prochaines élections locales devraient avoir lieu en 2022.

## CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Depuis 2015, le Sénégal enregistre une forte croissance, soutenue par une économie parmi les plus diversifiées et dynamiques de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Elle s'est élevée entre 2017 et 2019 à 6,4 % en moyenne (contre 4,9 % en UEMOA), essentiellement soutenue par le dynamisme du secteur tertiaire (60 % du PIB). Le PIB par tête (1 447 dollars par an, pour 2019), bien qu'inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (ASS), 1 558 dollars par an, progresse régulièrement (+ 13 % depuis 2010). Du fait de l'ancrage de sa monnaie à l'euro, l'inflation au Sénégal, à l'instar des autres pays de l'UEMOA, demeure structurellement faible. De 2017 à 2019, elle a atteint en moyenne 1,2 % (moyenne annuelle).

**Le pays dépend fortement des importations de produits pétroliers et de biens d'équipement.** Cette

demande élevée en biens d'équipement est encouragée par la mise en œuvre du [Plan Sénégal émergent](#) (PSE) qui a axé sa première phase (2014-2018) sur des investissements publics, en faveur de la diversification économique (en particulier dans le secteur pétrolier et minier), qui nécessitent l'importation de tels produits. En conséquence, la balance des biens et services est structurellement déficitaire; elle s'est établie à - 14,8 % du PIB en moyenne entre 2017 et 2019. La seconde phase du PSE (2019-2023), axée, entre autres, sur le développement du secteur privé comme relais de croissance, pourrait permettre d'atténuer ce déficit commercial dans les prochaines années.

**Le déficit budgétaire du Sénégal est supérieur à celui de la moyenne des pays de l'UEMOA entre 2017 et 2019, atteignant 3,5 % (contre un déficit de 3,1 % en UEMOA).** La dette s'élève à 54 % en moyenne entre 2017 et 2019 selon la BCEAO, un niveau également supérieur à la moyenne de l'UEMOA (41,1 % du PIB) et est composée pour trois quarts de dette extérieure. Le creusement de la dette s'explique

en partie par les investissements importants dans le cadre du PSE, mais aussi par le financement de sociétés nationales telles que La poste ou le Fonds national de retraites, ou encore par l'accumulation de crédits antérieurs et de dépenses hors budget.

**Le développement du secteur financier sénégalais demeure limité, l'encours des crédits ne représentant que 29,3% du PIB en 2019 (contre 45,3% en ASS).** L'inclusion financière se situe dans la moyenne continentale, avec 42,3% des plus de 15 ans disposant d'un compte bancaire (42,6% en ASS en 2017, d'après la Banque mondiale). Toutefois, les mesures prises aux niveaux régional (*stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA*) et national (stratégie nationale d'inclusion financière) devraient permettre d'améliorer l'accès aux services financiers, notamment via les paiements mobiles.

## CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

**Malgré un ralentissement de l'économie en 2019, avec un taux de croissance du PIB passant sous les 6%, à 5,3% (contre 6,1% en UEMOA), la croissance demeure élevée.** L'inflation reste faible à 1,0% en moyenne annuelle en 2019, en raison de la baisse des prix alimentaires liée à une hausse de l'offre. Elle se situe ainsi de nouveau très en deçà de la limite communautaire de 3,0%. Toutefois, l'inflation devrait croître en 2020 à 2,4% en raison principalement de la hausse des prix des produits alimentaires, ceux-ci étant affectés par des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial, conséquence des mesures prises pour endiguer l'expansion de la crise sanitaire.

**En raison de la pandémie de Covid-19, la croissance devrait chuter à 1,1% du PIB en 2020, en deçà de**

### Activité économique et inflation au Sénégal

(en %)

	2017	2018	2019	2020 <sup>a)</sup>
<b>Variation annuelle du PIB</b>	7,4	6,4	5,3	1,1
<b>Inflation (en moyenne annuelle)</b>	2,2	0,5	1,0	2,4

a) Prévisions.

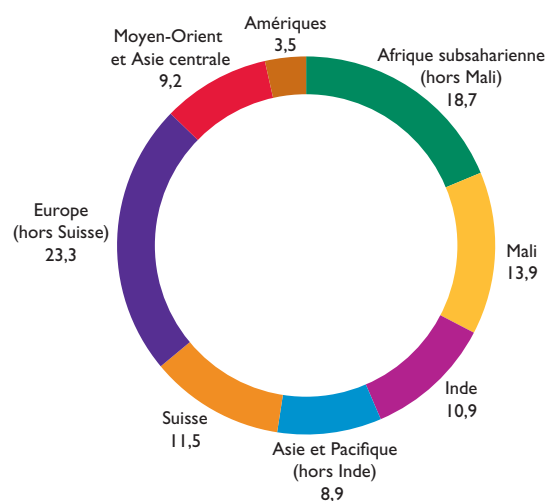
Source : BCEAO.

**la moyenne de l'UEMOA (1,8%).** Malgré l'adoption rapide de mesures pour contenir la propagation de l'épidémie par les autorités (fermeture des frontières, couvre-feu), l'économie a été principalement affectée par le ralentissement du commerce mondial, et en particulier de la demande en provenance de la Chine et de l'Europe. Le Sénégal a également pâti, mais dans une moindre mesure, de la réduction des flux touristiques, impactant le secteur de l'hôtellerie-restauration. Cependant, selon les prévisions du *Regional Economic Outlook (REO)* du Fonds monétaire international (FMI) (octobre 2020), la croissance devrait rebondir dès 2021 à 5,2%.

**Du côté de l'offre, le secteur tertiaire continue d'être, en 2019, le premier contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de 3,5 points.** Il est soutenu notamment par les activités de commerce, d'hôtellerie-restauration, de transports et communications et de banques et assurances. Le secteur secondaire se replie légèrement, contribuant à la croissance à hauteur de 1,4 point de PIB (contre 1,7 point en 2018). Enfin, le secteur primaire a peu contribué à la croissance du PIB en 2019 (à hauteur de 0,4 point). Les principales productions du pays ont légèrement diminué lors de la campagne 2019-2020 en raison des conditions météorologiques défavorables et de la baisse des superficies cultivées, à l'exception du coton-graine et du maïs (cf. tableau *infra*). Ces derniers ont, à l'inverse,

### Destinations des exportations du Sénégal (2014-2018)

(en %, en moyenne sur 5 ans)



Sources : BACI (CEPII) et calculs Banque de France.

## Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs du Sénégal

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA(XOF) par kilogramme)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Arachide</b>	<b>1 405,2</b>	<b>1 502,2</b>	<b>1 421,3</b>
Prix d'achat aux producteurs	210,0	210,0	210,0
<b>Coton-graine</b>	<b>20,0</b>	<b>15,1</b>	<b>16,5</b>
Prix d'achat aux producteurs	250,0	254,0	274,0
<b>Mil et sorgho</b>	<b>1 091,0</b>	<b>1 192,8</b>	<b>1 077,2</b>
<b>Maïs</b>	<b>410,4</b>	<b>485,7</b>	<b>530,7</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>1 011,3</b>	<b>1 206,6</b>	<b>1 155,3</b>
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Phosphate (en milliers de tonnes)</b>	<b>1 575,4</b>	<b>1 782,0</b>	<b>1 701,0</b>

Sources : BCEAO et administrations nationales.

bénéficié de la hausse des superficies des terres cultivées. S'agissant de la demande, en 2019, la croissance économique a été principalement tirée par la consommation des ménages, des administrations et de l'investissement.

**Sur le plan extérieur, la balance des transactions courantes demeure déficitaire en 2019 à – 8,5 % du PIB, après – 9,5 % en 2018.** Malgré la baisse des importations en valeur de produits pétroliers (– 6,3 %) induite par le repli des cours du Brent en 2019, le déficit courant se creuse principalement sous l'effet des importations de biens d'équipement, de biens intermédiaires et de produits alimentaires. La balance des paiements affiche toutefois un solde global positif, mais en recul par rapport à 2018, s'établissant à 1,1 % du PIB en 2019 (après 4,1 % en 2018). Cette baisse s'explique très largement par celle du compte financier (– 28,8 %), et spécifiquement par celle des investissements de portefeuille (– 83,3 %), signe de l'absence d'émissions d'obligations, à rebours des années 2017 et 2018.

**Sur le plan intérieur, le déficit budgétaire global (base engagements, dons compris) s'est accentué à 3,9 % du PIB en 2019, contre 3,7 % en 2018, soit un niveau supérieur à la norme communautaire (fixée à 3,0 % en UEMOA).** Les marges de manœuvre financières de l'État demeurent étroites en raison de la faiblesse de la mobilisation des recettes fiscales. Le taux de pression fiscale s'est établi à 17,4 % en 2019 (objectif communautaire fixé à 20 %). La dette publique a augmenté en 2019, atteignant 59,6 % du PIB (+ 5,2 points de pourcentage depuis 2018). Une partie

des besoins de financement en 2019 a été couverte par l'émission de titres publics (obligations) sur le marché régional pour 365 milliards XOF. L'État sénégalais n'a pas émis d'euro-obligations en 2019, après sa dernière émission sur le marché international en 2018 pour 2,2 milliards de dollars.

**Avec la crise économique et sanitaire liée à la Covid-19, le déficit budgétaire devrait se creuser en 2020 à 6,1 % (FMI, première revue de l'instrument de coordination des politiques – ICPE), avant de retrouver son niveau d'avant-crise en 2022.** Le Sénégal a revu son budget 2020 afin de répondre à la crise économique et mobilisé 1 000 milliards XOF (7 % du PIB) via son [Programme de résilience économique et social](#) (PRES) pour soutenir les entreprises et le secteur de la santé. Afin de limiter l'impact sur les finances publiques, le PRES (voir *infra*) a été financé par le fonds « Force-Covid-19 » qui a mobilisé des financements auprès du secteur privé, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et du FMI. Le plan de relance national, adopté le 29 septembre 2020 et estimé à 22,4 milliards d'euros (jusqu'en 2023), devrait également bénéficier du financement d'institutions de développement telles que la Banque africaine de développement (BAfD) et l'Agence française de développement (AFD).

**La dette publique augmenterait en 2020 de 1,4 point de PIB, avant de se stabiliser (REO d'octobre 2020) en raison des dépenses exceptionnelles engagées pour faire face à la crise.** Le service de la dette représenterait 23,7 % des revenus de l'État en 2020 (FMI, première revue ICPE, juillet 2020). Cette dégradation de la situation des finances publiques fait suite à une

hausse du risque de viabilité de la dette sénégalaise par le FMI en janvier 2020, le niveau passant de risque de surendettement « faible » à risque « modéré ».

### **En janvier 2020, le FMI a approuvé un nouvel accord triennal au titre de l'ICPE pour le Sénégal.**

Le programme doit permettre une croissance soutenue et inclusive, en développant le secteur privé dans le cadre de la seconde phase du Plan Sénégal émergent. À travers ce programme, les autorités visent également l'instauration d'une gestion soutenable et transparente des récentes découvertes d'hydrocarbures.

### **Enfin, dans le contexte de la crise économique et sanitaire mondiale, le Sénégal a bénéficié de financements exceptionnels des créanciers multilatéraux et bilatéraux.**

Le FMI a déboursé, en avril 2020, 442,1 millions de dollars (100 % du quota) dans le cadre de la facilité de crédit rapide et de l'instrument de financement rapide afin de répondre aux besoins urgents de balance des paiements résultant de la crise. Les bailleurs de fonds multilatéraux ont également mobilisé des fonds importants afin de soutenir financièrement le pays, dont notamment la Banque mondiale via l'Association internationale de développement – IDA) avec un prêt de 20 millions de dollars, la BAfD (prêt de 88 millions de dollars) et la Banque islamique de développement pour 166 millions de dollars. Le Sénégal bénéficiera également d'un moratoire du service de sa dette publique décidé par les membres du G20 pour un montant de 139,2 millions de dollars. Le Sénégal devrait allouer les fonds libérés au financement des secteurs prioritaires du PRES.

### **Le secteur bancaire affiche une solidité globale malgré la baisse de certains indicateurs.**

Son activité est demeurée dynamique dans l'ensemble en 2019 comme le traduit la hausse du total du bilan du système bancaire (+ 6,5 %). Le résultat est également en progression (+ 3,4 %), au même titre que le produit net bancaire (+ 6,6 %), signes d'une activité vigoureuse et d'une bonne rentabilité du secteur. La qualité des portefeuilles est stable mais avec un niveau de risque élevé, le taux de créances en souffrance passant de 14,1 % en 2018 à 14,0 % des crédits bruts en 2019 (contre 11,5 % en UEMOA). Le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité ont enregistré une légère baisse, s'établissant à respectivement 21,0 % (contre 21,6 %) et 12,0 % (contre 12,8 %). Les indi-

cateurs bancaires pourraient toutefois se dégrader en 2020 en raison de la crise économique, avec une hausse probable des défauts et une baisse globale des encours de crédit.

## **ENJEUX ET DÉFIS**

### **L'enjeu principal de court terme pour les autorités sénégalaises réside dans l'accompagnement de la sortie de crise afin de ne pas perdre les bénéfices de la forte croissance de ces dernières années.**

Les mesures du gouvernement ont ciblé le soutien au secteur de la santé et aux agents économiques, dans le cadre du PRES, pour un montant de 1 000 milliards XOF, soit l'équivalent de 7 % du PIB. Il est fondé sur quatre piliers : i) assistance au secteur de la santé (0,5 % du PIB) ; ii) mesures sociales (0,7 % du PIB) ; iii) soutien direct et indirect à l'économie (5,3 % du PIB), notamment au bénéfice du tourisme et des transports ; et iv) interventions pour garantir la sécurité d'approvisionnement en matière de santé, d'alimentation et d'énergie (0,5 %).

### **Le gouvernement a présenté le 29 septembre 2020 sa stratégie de relance qui redonne la priorité au PSE, en lien avec le Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP 2A), pour la période 2021-2023.**

Elle vise la résilience économique globale à travers la souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique et le renforcement du secteur privé national. Elle met également l'accent sur l'industrialisation de l'économie, le numérique, le tourisme, le logement, et ce, en prenant en compte les principes d'inclusion sociale et d'équité territoriale.

### **La participation du secteur privé à l'économie demeure donc toujours une priorité pour le Sénégal, conformément à la mise en place de cette seconde phase du PSE.**

Le PAP 2A souligne en effet l'importance du développement du secteur privé national, en tant qu'axe majeur du développement économique du pays et indispensable relais de la croissance à long terme. En effet, le renforcement du secteur privé, en relais des investissements publics, permettrait de limiter les dépenses publiques et de préserver la soutenabilité budgétaire. En ce sens, l'amélioration du climat des affaires et les investissements dans le capital humain restent des enjeux prioritaires. L'évolution du climat des affaires a été positive en 2020 (123<sup>e</sup> rang),

gagnant 18 places par rapport à 2019 dans le classement *Doing Business*.

**L'importance des objectifs de développement durable (ODD), mise en exergue par la récente crise sanitaire, doit se traduire par une mobilisation accrue de ressources et d'investissements en faveur de l'amélioration des indicateurs de développement du pays.** Or, malgré une croissance économique robuste ces dernières années, la pauvreté et les inégalités se réduisent à un rythme insuffisant au regard de la forte croissance démographique (+ 2,8 % en 2019). Le *rapport régional de suivi des Plans nationaux de développement* (février 2020) rend compte des progrès réalisés dans l'atteinte des ODD en UEMOA, en particulier dans les domaines de l'éducation et de l'accès à l'eau et à la santé au niveau régional, ainsi que des défis à relever. Si, au Sénégal, les orientations stratégiques du PSE sont alignées avec les ODD autour des axes « économie », « social », « environnement » et « gouvernance », les indicateurs socio-économiques progressent encore trop lentement. L'indice de développement humain demeure faible (0,514, au 168<sup>e</sup> rang mondial selon le Pnud), et son score se situe en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (0,541). Malgré des progrès soulignés dans le rapport (taux de scolarité en hausse, progression de l'accès à l'eau potable et taux d'électrification parmi les meilleurs de la sous-région), la mobilisation des ressources en faveur des ODD doit encore être améliorée.

**Des difficultés subsistent également concernant la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.** Des efforts sont d'autant plus nécessaires que le Sénégal est un pays vulnérable au changement climatique (érosion des côtes, sécheresse, perte de terres arables et réduction de la disponibilité de l'eau notamment) et que le secteur agricole, élevage et pêche représente 16,3 % du PIB (en moyenne entre 2015 et 2019).

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

**La priorisation des ODD se reflète également dans les projets de développement en cours dans le pays.** L'AFD accompagne le Sénégal dans le cadre de l'initiative « Covid-19-santé en commun » en soutenant le *réseau international des instituts Pasteur* dans le

pays. L'AFD a également soutenu des projets d'éducation et de gestion durable des ressources naturelles qui visent à renforcer la résilience des populations aux aléas climatiques via le *projet de gestion intégrée et de développement durable*. La BAD est également un partenaire de développement important du pays, finançant près de 7,2 % des projets dans le secteur social.

**Cette transition vers une économie durable passe également par la transition énergétique.** Le Sénégal a ratifié l'Accord de Paris sur le climat en 2015 et souhaite depuis agir pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles (80 % de la production électrique selon la Société nationale d'électricité du Sénégal-Senelec). Doté d'un fort potentiel solaire, éolien et de biomasse, le Sénégal multiplie les projets de production d'énergies renouvelables ce qui devrait permettre de diversifier son mix énergétique. La centrale photovoltaïque Senergy est la plus grande centrale de ce type d'Afrique de l'Ouest, une performance pour le Sénégal qui compte dorénavant huit centrales solaires en exploitation. La BAD a accompagné le pays dans sa stratégie de production d'énergie renouvelable, avec la mise en place de l'initiative « *Desert to Power* » au Sahel, un vaste projet de déploiement de la production d'énergie solaire. Elle a également participé au financement de la centrale éolienne de Taiba Ndiaye dont la première partie du parc éolien a été inaugurée en février 2020. Ce projet devrait augmenter la capacité de production d'électricité du pays de 15 %.



## ANNEXE

### Sénégal – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2016	2017	2018	2019
<b>Ressources</b>	<b>14 945,6</b>	<b>16 546,4</b>	<b>17 883,2</b>	<b>18 932,1</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>11 283,4</b>	<b>12 191,8</b>	<b>12 906,4</b>	<b>13 814,7</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>3 662,2</b>	<b>4 354,6</b>	<b>4 976,8</b>	<b>5 117,4</b>
<b>Emplois</b>	<b>14 945,6</b>	<b>16 546,4</b>	<b>17 883,2</b>	<b>18 932,1</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>9 587,5</b>	<b>10 269,4</b>	<b>10 865,3</b>	<b>11 412,4</b>
Publique	1 583,2	1 662,2	1 774,3	1 973,4
Privée	8 004,3	8 607,2	9 091,0	9 439,1
<b>Formation brute de capital fixe <sup>a)</sup></b>	<b>2 933,4</b>	<b>3 610,8</b>	<b>4 081,2</b>	<b>4 427,5</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>2 424,7</b>	<b>2 666,2</b>	<b>2 936,7</b>	<b>3 092,2</b>
Épargne intérieure brute	1 695,9	1 922,4	2 041,1	2 402,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 237,5	- 1 688,4	- 2 040,1	- 2 025,3
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>26,0</b>	<b>29,6</b>	<b>31,6</b>	<b>32,0</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,4	7,4	6,4	5,3
Déflateur du PIB	1,0	0,6	- 0,5	1,7
Prix à la consommation, en moyenne	0,8	2,2	0,5	1,0

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Sénégal – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
<b>Recettes et dons</b>	<b>2 334,6</b>	<b>2 376,6</b>	<b>2 425,5</b>	<b>2 789,1</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>2 090,3</b>	<b>2 112,1</b>	<b>2 169,0</b>	<b>2 564,5</b>
Recettes fiscales	1 791,2	1 844,9	1 990,4	2 410,0
Recettes non fiscales	103,5	96,9	147,0	154,5
Autres recettes non classées	195,6	170,3	31,6	0,0
<b>Dons</b>	<b>244,4</b>	<b>264,5</b>	<b>256,4</b>	<b>224,6</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>2 703,9</b>	<b>2 738,8</b>	<b>2 902,9</b>	<b>3 326,2</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>2 703,9</b>	<b>2 738,8</b>	<b>2 902,9</b>	<b>3 326,2</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 612,8</b>	<b>1 661,8</b>	<b>1 870,7</b>	<b>2 165,9</b>
Traitements et salaires	572,3	600,0	682,0	733,3
Autres dépenses courantes	852,8	827,9	925,5	1 161,5
Intérêts	187,7	233,9	263,2	271,2
Sur la dette intérieure	47,8	55,6	52,8	38,3
Sur la dette extérieure	139,9	178,3	210,3	232,9
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 091,1</b>	<b>1 077,1</b>	<b>1 032,3</b>	<b>1 160,2</b>
Sur ressources intérieures	654,6	620,5	514,6	560,5
Sur ressources extérieures	436,5	456,6	517,7	599,8
<b>Prêts nets</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global base engagements (hors dons)</b>	<b>- 613,6</b>	<b>- 626,7</b>	<b>- 733,9</b>	<b>- 761,7</b>
<b>Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup></b>	<b>- 369,2</b>	<b>- 362,2</b>	<b>- 477,5</b>	<b>- 537,1</b>
<b>Solde primaire de base <sup>b)</sup></b>	<b>10,6</b>	<b>63,8</b>	<b>46,9</b>	<b>109,3</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global base caisse (hors dons) <sup>c)</sup></b>	<b>- 613,6</b>	<b>- 626,7</b>	<b>- 733,9</b>	<b>- 761,7</b>
<b>Solde global base caisse (dons compris) <sup>c)</sup></b>	<b>- 369,2</b>	<b>- 362,2</b>	<b>- 477,5</b>	<b>- 537,1</b>
<b>Financement</b>	<b>369,3</b>	<b>362,2</b>	<b>477,5</b>	<b>537,1</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>1 15,9</b>	<b>- 471,9</b>	<b>- 615,8</b>	<b>- 286,0</b>
Bancaire	226,7	- 197,1	- 583,8	- 143,3
Non bancaire	- 110,9	- 274,7	- 32,0	- 142,7
<b>Financement extérieur net</b>	<b>253,5</b>	<b>834,1</b>	<b>1 093,2</b>	<b>823,1</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dette publique</b>	<b>5 312,1</b>	<b>5 848,5</b>	<b>7 021,7</b>	<b>8 232,1</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,5	17,3	16,8	18,6
Dépenses courantes	14,3	13,6	14,5	15,7
Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup>	- 3,3	- 3,0	- 3,7	- 3,9
Dette publique	47,1	48,0	54,4	59,6

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Sénégal – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
<b>a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)</b>	<b>- 472,5</b>	<b>- 887,2</b>	<b>- 1 230,4</b>	<b>- 1 181,0</b>
<b>1 - Biens et services</b>	<b>- 1 237,5</b>	<b>- 1 688,4</b>	<b>- 2 040,1</b>	<b>- 2 025,3</b>
<b>Balance des biens</b>	<b>- 1 164,7</b>	<b>- 1 569,0</b>	<b>- 1 886,4</b>	<b>- 1 868,3</b>
Exportations de biens FOB	1 703,5	1 907,8	2 147,4	2 305,0
dont : produits halieutiques	286,1	236,4	316,5	391,8
or	216,4	246,6	350,8	390,4
produits pétroliers	161,4	242,9	303,9	293,8
acide phosphorique	124,1	96,0	194,6	179,7
Importations de biens FOB	- 2 868,2	- 3 476,8	- 4 033,8	- 4 173,3
Importations de biens CAF	- 3 222,0	- 3 905,8	- 4 503,6	- 4 735,1
dont : produits pétroliers	- 637,4	- 856,1	- 1 254,4	- 1 174,5
biens d'équipement	- 857,0	- 974,3	- 961,0	- 1 073,3
produits alimentaires	- 618,4	- 767,7	- 748,1	- 820,1
<b>Balance des services</b>	<b>- 72,8</b>	<b>- 119,4</b>	<b>- 153,7</b>	<b>- 157,0</b>
dont fret et assurances	- 353,8	- 428,9	- 469,8	- 561,8
<b>2 - Revenus primaires</b>	<b>- 295,4</b>	<b>- 341,0</b>	<b>- 333,8</b>	<b>- 360,5</b>
dont intérêts sur la dette	- 139,9	- 178,3	- 210,3	- 211,0
<b>3 - Revenus secondaires</b>	<b>1 060,4</b>	<b>1 142,2</b>	<b>1 143,5</b>	<b>1 204,7</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>31,2</b>	<b>45,3</b>	<b>34,7</b>	<b>22,1</b>
dont aides budgétaires	38,0	49,4	19,5	31,4
<b>Autres secteurs</b>	<b>1 029,2</b>	<b>1 096,9</b>	<b>1 108,8</b>	<b>1 182,6</b>
dont transferts de fonds des migrants	1 103,8	1 174,1	1 271,6	1 320,6
<b>b - Compte de capital</b>	<b>214,7</b>	<b>223,6</b>	<b>244,8</b>	<b>254,9</b>
<b>c - Compte financier</b>	<b>- 303,7</b>	<b>- 775,8</b>	<b>- 1 508,1</b>	<b>- 1 072,6</b>
Investissements directs	- 147,3	- 293,7	- 441,6	- 509,4
Investissements de portefeuille	76,5	- 524,7	- 858,9	- 143,4
Autres investissements	- 232,9	42,6	- 207,6	- 419,8
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>d - Erreurs et omissions nettes</b>	<b>3,5</b>	<b>4,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,0</b>
<b>e - Solde global (a + b - c + d)</b>	<b>49,4</b>	<b>116,6</b>	<b>524,5</b>	<b>146,5</b>
<b>Taux de couverture <sup>a)</sup></b>	<b>66,2</b>	<b>61,2</b>	<b>59,0</b>	<b>60,4</b>
<b>Solde courant (en% du PIB)</b>	<b>- 4,2</b>	<b>- 7,3</b>	<b>- 9,5</b>	<b>- 8,5</b>
<b>Solde global (en% du PIB)</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,1</b>

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

## Sénégal – Crédits à l'économie ventilés

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
Court terme	1 570	1 774	2 440	2 360
Moyen terme	1 249	1 626	1 424	1 795
Long terme	258	287	340	369
<b>Total</b>	<b>3 077</b>	<b>3 686</b>	<b>4 204</b>	<b>4 525</b>

Source : BCEAO.

## Sénégal – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif				Passif			
	2017	2018	2019		2017	2018	2019
Opérations de trésorerie et interbancaires	809	946	938	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 324	1 398	1 212
Opérations avec la clientèle	3 980	4 514	4 854	Opérations avec la clientèle	4 463	4 949	5 463
Opérations sur titres et diverses	1 676	1 647	1 766	Opérations sur titres et diverses	305	331	404
Valeurs immobilisées	275	281	307	Provisions, fonds propres et assimilés	649	710	785
<b>Total</b>	<b>6 740</b>	<b>7 388</b>	<b>7 865</b>	<b>Total</b>	<b>6 740</b>	<b>7 388</b>	<b>7 865</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019
<b>I. Produits bancaires</b>	<b>573</b>	<b>651</b>	<b>912</b>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	15	17	20
Produits sur opérations avec la clientèle	359	394	435
Produits sur opérations sur titres et diverses	93	92	109
Produits sur opérations de change	51	96	300
Produits sur opérations hors bilan	22	14	16
Produits sur prestations de services financiers	17	21	23
Autres produits d'exploitation bancaire	19	16	9
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	2	0	0
<b>2. Charges bancaires</b>	<b>175</b>	<b>229</b>	<b>462</b>
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	47	51	60
Charges sur opérations avec la clientèle	84	88	97
Charges sur opérations sur titres et diverses	5	5	16
Charges sur fonds propres et assimilés	0	1	1
Charges sur opération de change	24	66	270
Charges sur opérations hors bilan	0	2	0
Charges sur prestations de services financiers	6	11	12
Autres charges d'exploitation bancaire	9	6	5
<b>3. Produit net bancaire (1 - 2)</b>	<b>398</b>	<b>422</b>	<b>449</b>
4. Produits accessoires nets	17	10	13
<b>5. Produit global d'exploitation (3 + 4)</b>	<b>415</b>	<b>432</b>	<b>462</b>
6. Frais généraux	231	251	271
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	22	22	23
<b>8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)</b>	<b>163</b>	<b>159</b>	<b>169</b>
9. Provisions nettes sur risques	43	45	44
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	2	0	0
<b>11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)</b>	<b>122</b>	<b>113</b>	<b>126</b>
12. Résultat exceptionnel net	1	1	2
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôt sur les bénéfices	19	24	33
<b>15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)</b>	<b>104</b>	<b>91</b>	<b>94</b>

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2017	2018	2019
<b>Coefficient net d'exploitation</b> (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	63,7	64,8	65,5
<b>Coefficient de rentabilité</b> (résultat net / fonds propres)	16,0	12,8	12,0
<b>Taux de marge nette</b> (résultat net / produit net bancaire)	26,1	21,6	21,0
<b>Taux brut de créances en souffrance</b> (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	15,1	14,1	14,0
<b>Taux net de créances en souffrance</b> (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	6,2	5,7	5,8
<b>Taux de provisionnement</b> (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	62,8	62,8	61,8

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2017	2018	2019
<b>Ratio de couverture des risques</b> (solvabilité)	13,6	12,3	12,7
<b>Rapport de liquidité</b>	85,9	105,7	104,8

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2018	2019
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB (T1))	100,0	100,0
Ratio de fonds propres ( <i>Common Equity Tier 1</i> ) ( $\geq 5,625\%$ )	91,3	84,0
Ratio de fonds propres de base (T1) ( $\geq 6,625\%$ )	91,3	80,0
Ratio de solvabilité global ( $\geq 8,625\%$ )	87,0	84,0
Norme de division des risques ( $\leq 65\%$ )	73,9	76,0
Ratio de levier ( $\geq 3\%$ )	82,6	84,0
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% du capital de l'entreprise)	95,7	88,0
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ( $\leq 15\%$ FPB (T1))	100,0	100,0
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs (FPE))	100,0	100,0
Limite sur les immobilisations hors exploitation ( $< 15\%$ FPB (T1))	78,3	88,0
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ( $< 100\%$ FPB (T1))	95,7	96,0
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ( $< 20\%$ FPE)	78,3	92,0
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables ( $\geq 50\%$ )	78,3	84,0
Coefficient de liquidité ( $\geq 50\%$ )	87,0	92,0

Source : Commission bancaire de l'UMOA.